

**Grille 2018-2019 des formations validées par
le Collège doctoral de la Communauté Université Grenoble Alpes**

Pôle STS - Sciences et Technologie, Santé

Formation	HF reconnues	Remarques
Label validé	40 HF insertion pro 40 HF transversales	
Salarié hors contrat lié à la thèse (enseignant, PRAG, CHU...)	40 HF insertion pro 20 HF transversales	salarié pendant toute la durée de la thèse
Co-tutelle	24-60 HF	selon quotité de temps à l'étranger
Insertion Professionnelle		
CIFRE	0-40 HF	selon la quotité de travail dans l'entreprise
TRE	21 HF	
Doctoriales	40 HF	
Penser et construire sa carrière	7HF	
Entreprenariat A-Z	24 HF	
Enseignement hors DCE (vacations, ATER) et hors label	0-40 HF	Pour 0 à 100 H enseignées*
Stage en milieu pro	18 HF	3 mois au moins
Mission de médiation scientifique vers le grand public	10 HF max	
Séjour international hors co-tutelle	18 HF	3 mois au moins
Responsabilité collective dans le monde universitaire	10-20 HF	selon le poids et le nombre des mandats
Scientifiques		
Communication(s) dans un séminaire ou colloque	non reconnu	
Publication	non reconnu	
Séminaires de labos suivis	6 HF max	selon le nombre
Séminaire de formation doctorale, école d'été, école thématique, cours de master complémentaire	40 HF max	nbre d'heures suivies jusqu'à 40 au max.
Transversales		
Toute formation d'une autre discipline	40 HFmax	nbre d'heures suivies jusqu'à 40h au max.

* Attention, les heures d'enseignements seront validées à condition de suivre au moins une formation pédagogique (issue du [label RES](#) ou équivalent). Au total, un maximum de 40h (heures forfaitaires) sera validé.